

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

No. 40 SECRET/29/Add.6 24 mai 1955

PARTIES CONTRACTANTES

en français seulement

CONSULTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII

Résultats des consultations

Les délégations de l'Italie et de la Belgique ont terminé leurs consultations en vue de la modification ou du retrait de concessions reprises dans la liste II, Section B, et dont les résultats sont indiqués dans le rapport ci-joint.

SECRET.

Résultat des consultations engagées au titre de l'article XXVIII en vue de la modification ou du retrait de concessions reprises dans la Liste II, Section B

MODIFICATIONS APPORTEES A LA LISTE II, SECTION B

NOUVELLES CONCESSIONS SUR DES POSITIONS NE FIGURANT PAS DANS LES LISTES EN VIGUEUR.

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits actuellement es vigueur		
:		•	:	_:
65.07.10	Accessoires pour la cha-			_
•	:pellerie (bandes pour gar-		:	:
	niture intérieure, coiffes			
•	:couvre-coiffures, carcasse		:	:
	visières, jugulaires, etc.) 20 %	15 %	
:	•	:	•	3